

2ème Appel à projets de la CPTS Loire Forez

« Mon idée, mon projet pour améliorer la santé en Loire Forez»

Contexte :

La CPTS Loire Forez, association loi 1901 reconnue d'intérêt général, déclarée le 22 juillet 2021 a pour but de :

- Fluidifier le parcours de soins des patients, faciliter leur prise en charge, et favoriser l'égal accès aux soins ;
- D'améliorer la coordination des relations entre professions médicales, et entre professions médicales, auxiliaires médicaux et médico-sociaux en vue d'organiser le parcours de soin du patient entre médecine de ville et hôpital, de faciliter l'interaction entre ces professionnels, et de retrouver du temps médical ;
- Développer des moyens et des actions en vue de rendre plus efficientes les relations entre ces professionnels et leurs patients, et favoriser l'amélioration de la qualité de soins, notamment le suivi de certaines pathologies chroniques en lien avec l'hôpital ou les établissements de services médico-sociaux ;
- De développer l'éducation thérapeutique en réponse aux besoins ressortant du diagnostic établi dans le projet de santé ;
- Organiser un mode de communication numérique entre professions médicales, entre professions médicales et auxiliaires médicaux, et entre ces professionnels et les patients en créant des outils ou en améliorant les outils existants, en les rendant interopérables avec les outils numériques sécurisés permettant le partage d'information ;
- Développer et favoriser le parcours du patient ;
- Pratiquer de la prévention auprès des professionnels de santé et du grand public ;
- Faciliter l'installation des professionnels de santé ;
- Développer la coordination territoriale autour de la santé.

Au jour de la création de l'Association, son objet et ses moyens d'action n'impliquent aucune activité économique au sens des dispositions de l'article L.442-7 du Code de commerce.

Elle est dirigée par un conseil d'administration bénévole et sa gestion est à ce titre désintéressée.

Objet de l'appel à projet :

Le présent appel à projets concerne des projets qui pourraient améliorer la santé sur le bassin de population couvert par la CPTS Loire Forez¹ (cf carte du territoire en annexe) :

➤ Appel à projets 2026 **« Mon idée, mon projet pour améliorer la santé en Loire Forez »**

Budget :

L'enveloppe globale attribuée à cet appel à projet est de 15 000 €. Elle sera répartie selon le nombre de projets retenus.

Qui peut candidater ?

Critères d'éligibilité :

- Etudiants des filières sanitaires en dernière année d'études ou doctorants ;
- Professionnels de santé libéraux en cours d'installation ou installés sur le territoire de la CPTS Loire Forez ;
- Etablissements du secteur sanitaire et social à but non lucratif du territoire de la CPTS Loire Forez ;
- Associations de patients, d'usagers ou du lien social ;
- Communes, EPCI, établissements scolaires du territoire de la CPTS Loire Forez ;
- Porteur de projet individuel.

¹

Arthur ; Bard ; Boën-sur-Lignon ;Boisset-lès-Montrond ;Boisset-Saint-Priest ;Bonson ; Bussy-Albieux ;Cervières ;Cezay ;Chalain-d'Uzore ;Chalain-le-Comtal ; Chalmazel-Jeansagnière ; La Chamba ; La Chambonie ; Champdieu ; Châtelneuf ; Chazelles-sur-Lavieu ; Chenereilles ; La Côte-en-Couzan ; Craintilleux ; Débats-Rivière-d'Orpra ; Ecotay-l'Olme ; Essertines-en-Châtelneuf ; Grézieux-le-Fromental ; Gumières ; L'Hôpital-le-Grand ; L'Hôpital-sous-Rochefort ; Lavieu ; Leigneux ; Lérigneux ; Lézigneux ; Magneux-Haute-Rive ; Marcilly-le-Châtel ; Marcoux ; Margerie-Chantagret ; Marols ; Montbrison ; Montverdun ; Mornand-en-Forez ; Noirétable ; Palogneux ; Pralong ; Précieux ; Roche ; Sail-sous-Couzan ; Sainte-Agathe-la-Bouteresse ; Saint-Bonnet-le-Courreau ; Saint-Cyprien ; Saint-Didier-sur-Rochefort ; Saint-Étienne-le-Molard ; Sainte-Foy-Saint-Sulpice ; Saint-Georges-en-Couzan ; Saint-Georges-Haute-Ville ; Saint-Jean-la-Vêtre ; Saint-Jean-Soleymieux ; Saint-Just-en-Bas ; Saint-Laurent-Rochefort ; Saint-Marcellin-en-Forez ; Saint-Paul-d'Uzore Saint-Priest-la-Vêtre ; Saint-Romain-le-Puy ; Saint-Sixte ; Saint-Thomas-la-Garde ; Les Salles ; Sauvain ; Savigneux ; Soleymieux ; Sury-le-Comtal ; Trelins ; Unias ; La Valla-sur-Rochefort ; Verrières-en-Forez, Vêtre-sur-Anzon ;

Critères d'exclusion des candidatures :

L'appel à projet n'a pas pour objet de financer du salaire ou des dépenses d'ordre personnel, l'achat ou la location d'un local ni à se substituer à tout autre dispositif d'aide publique en vigueur lié à l'installation de professionnels de santé, le numérique en santé ou la rénovation énergétique des bâtiments.

Tout lien d'intérêt avec un membre du jury devra être déclaré par le candidat. Il pourra être disqualifié si une situation de conflit d'intérêt est caractérisée par la CPTS Loire Forez.

Sélection des projets :

Les dossiers seront étudiés et sélectionnés par un jury composé de membres du Conseil d'administration de la CPTS Loire Forez et de la directrice de l'association, sur la base d'une grille d'évaluation.

Les projets présélectionnés seront soumis à l'approbation des membres du Conseil d'administration de la CPTS Loire Forez.

Calendrier de l'appel à projet :

Ouverture de l'appel à projets	Lundi 5 janvier 2026
Date limite de candidature	Dimanche 5 avril 2026 à minuit
Information aux porteurs de projets présélectionnés	Au plus tard vendredi 15 mai 2026
Approbation des candidats par le conseil d'administration	Jeudi 25 juin 2026
Résultats	Vendredi 26 juin 2026
Cérémonie de remise des prix	Mardi 15 septembre 2026

Envoi des candidatures :

Le dossier complet devra être composé de :

- la présentation synthétique du projet (cf annexe 2)
- l'annexe budgétaire complétée (cf annexe 3)
- les justificatifs des dépenses réalisées (factures) ou à venir (devis)
- tout autre document jugé utile pour la bonne compréhension du projet



doit être envoyé à l'adresse mail suivante **avant le dimanche 5 avril 2026 à minuit :**
candidature@cptsloireforez.fr

Un mail accusant réception sera envoyé dans un délai de 7 jours.

Pour toute question, merci de contacter :

Anissa EL MAJID-BETIN
06.58.39.09.68
direction@cptsloireforez.fr